



Culture et formation arnaque ou pas

Par **amandine50**, le **28/01/2014 à 16:26**

bonjour, rn je suis actuellement une formation chez culture et formation que j'ai commencer en juin 2013 au debut je ne me suis pas méfier et apres plusieurs recherche il s'avère que le certificat delivré a la fin ne serait pas valable il nous raconte de belle chose pour faire la formation elle coute quand meme 1500 eur je paie 50eur tout les mois sachant que je suis en congé parental j'aimerais savoir si il faut que j'arrête car cela me parait vraiment bizarre ?????

Par **moisse**, le **28/01/2014 à 18:06**

Bonsoir, rn [citation] il s'avère que le certificat delivré a la fin ne serait pas valable [/citation] rn Plus exactement l'attestation de suivi délivrée par cette école n'est pas un enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). rn Mais cette formation peut être appréciée dans la branche professionnelle abordée. rn Je ne sais pas si c'est le cas. rn [citation] j'aimerais savoir si il faut que j'arrête car cela me parait vraiment bizarre ????? rn [/citation] rn Qu'Est-ce qui vous parait bizarre ?

Par **amandine50**, le **28/01/2014 à 19:02**

d'apres plusieurs site le certificat ne servirait a rien il n'y a pas de suivi nous ne s'avons pas qui délivre ce fameux certificat qui soit disant remplace un diplome pour une formation a 1500 eur je trouve sa un peu léger un certificat qui valerait rien plusieurs personne seraient dans mon cas

Par **moisse**, le **29/01/2014** à **09:22**

Bonjour,
Tout est possible dans ce domaine.
Si la branche professionnelle concernée apporte peu de crédit à ce certificat cela lui ôte bien sûr beaucoup d'intérêt.
On mesure l'intérêt d'une telle formation par interrogation des anciens élèves, par exemple :
* facilité de valorisation, aspect positif ou négatif du certificat
* salaires de départ obtenus
* durée de la recherche d'emploi.
...
Le problème est qu'il est difficile de se renseigner pour obtenir des statistiques fiables, que les rares témoignages obtenus sont ceux des anciens élèves insatisfaits et donc exposant un point de vue très partial.
On peut contourner cette difficulté en se renseignant auprès de la répression des fraudes (ou d'une association de consommateurs) du lieu d'installation de l'école pour savoir si l'établissement traîne beaucoup de casseroles...

Par **amandine50**, le **29/01/2014** à **12:03**

j'ai appelé la répression des fraudes ils n'ont pas voulu me dire

Par **moisse**, le **29/01/2014** à **13:53**

Tout dépend de la façon dont on exprime la demande.
En général l'administration répond avoir ou ne pas avoir ouvert une instruction.
Mais il faut appeler les services locaux du lieu d'établissement de l'école et non ceux de votre lieu de résidence.

Par **amandine50**, le **29/01/2014** à **14:19**

oui, j'ai dit ce qu'il m'a dit

Par **lettie31**, le **04/03/2014** à **12:13**

[fluo]bonjour[/fluo]
C'est bizarre quand même ils ont un site où les élèves y parlent et apparemment pour eux ils n'ont pas de soucis. Alors qui croire ? C'est pareil que si vous avez un forfait de téléphone même si vous résiliez avant la durée de fin d'engagement vous payez les mois qui testent y a pas d'arnaque.

Par **lettie31**, le **04/03/2014** à **12:50**

Une copine à moi a fait cette formation mais elle n'a jamais trouvé d'emploi et aux entretiens on lui répond toujours que son diplôme n'est pas assez valorisant pour eux. Malgré qu'elle ait

deux stages et qu'elle était suivie régulièrement par l'école. À l'époque elle a payé 4000 francs. C'est dommage car beaucoup de filles ont de faux espoirs. Vaut mieux passer par le cneed.

Par **Madà1234**, le **20/03/2014 à 12:05**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**
Un internaute a écrit Formation et culture est radié par le tribunal de commerce!! faut creuser sur ça mais comment???